

L'édito

Samuel Paty, un professeur d'histoire géographie a été assassiné pour avoir fait cours sur la liberté d'expression, fondement inaliénable de notre démocratie. Il n'y a pas de mot suffisamment puissant pour qualifier l'inqualifiable, simplement qu'un enseignant est mort dans des circonstances horribles après avoir simplement exercé son métier.

Dans toute la France, l'heure a été au recueillement, au deuil et à la solidarité avec les proches, la famille, les élèves et collègues de Samuel Paty. Nous savons que l'éducation, le partage du savoir et l'esprit critique sont des remparts contre l'obscurantisme, le fanatisme et constituent la cible des tenant-e-s d'idéologies meurtrières et rétrogrades.

Ces dernières heures, les dérapages islamophobes, qui se sont multipliés à la faveur du débat autour de la loi dite sur les "séparatismes", ont depuis hier encore crû en intensité. Des personnalités médiatiques, des responsables politiques, des parlementaires, se croient autorisé-e-s à déverser leur haine. L'Union syndicale Solidaires condamne toutes les généralisations, stigmatisations et récupérations réactionnaires de ce drame, d'où qu'elles viennent.

Le système capitaliste ne fait qu'aggraver la situation puisque le fascisme, le fanatisme et l'obscurantisme prospèrent sur le terreau de la misère. Au contraire, il crée toujours plus d'inégalités abyssales et de guerres, donc de la misère et de souffrance auxquels certain-es croient pouvoir trouver dans l'intolérance et la haine religieuse une réponse à leurs maux

L'unité contre l'obscurantisme criminel ne se construira certainement pas côte à côte avec les racistes ou le gouvernement !

Fermeture de l'atelier d'Ambérieu : il n'y a pas de mot face à leur mépris !

Ils sont une vingtaine de cheminot-es à effectuer la maintenance des wagons de fret depuis plusieurs années. En janvier 2019, ils ont découvert que des pièces qu'ils maniaient chaque jour étaient **amiantées**, et donc que leur travail les exposait à l'inhalation de poussières cancérigènes, issues d'un minéral pourtant interdit depuis 1997. La direction SNCF, à tous les niveaux, a violé de manière délibérée ses obligations d'employeur concernant l'amiante.

Lors de sa visite le 8 novembre 2019 sur Chambéry, le syndicat SUD-Rail Alpes avait alerté le PDG de la SNCF et lui avait transmis un dossier détaillant la situation économique et sanitaire du site. **Jean-Pierre Farandou a méprisé ces cheminots en ne donnant aucune suite à notre interpellation.**

Un an après avoir découvert de l'amiante sur le site, le DET met les agents dehors de l'atelier !

6 mois après avoir isolé l'atelier d'Ambérieu dans un établissement national – le TechniNat, en expliquant que cette réorganisation allait permettre de « *conquérir de nouveaux clients* » la direction du Matériel, sans aucune justification, **décide de supprimer ce site**. A part nous répéter qu'Ermewa – qui est une filiale SNCF – ne veut plus faire réparer ses wagons à Ambérieu pour contourner la problématique amiante, la SNCF a lâchement abandonné le développement de ce site ... et les agents par la même occasion.

La direction SNCF va faire du business en jouant avec la vie des agents d'Ambérieu.

Les patrons ne s'en cachent pas ; une entreprise privée va s'installer sur le site d'Ambérieu ce qui permettra à la direction Immobilier SNCF de se faire de l'argent sur le loyer. En effet, pour la réparation des wagons fret, **l'atelier d'Ambérieu a une position stratégique à plusieurs points de vue** : liaison France-Italie, trafic des eaux d'Evian, triage d'Ambérieu, ... Depuis le mois de septembre, l'objectif principal de la direction est de mettre dehors les agents concernés par cette fermeture avant le jeudi 22 octobre ... pour laisser la place à la concurrence.

La violence patronale sur ce dossier dépasse toutes les limites. Plusieurs collègues écœuré-es ont décidé de quitter définitivement l'entreprise. Depuis plusieurs mois, notre organisation syndicale les a soutenus sur l'ensemble de leurs luttes et revendications.

Une chose est sûre ; nous promettons que certain-e-s dirigeant-e-s vont devoir tôt ou tard rendre des comptes !

C'est le moment des bilans « anti-sociaux » ...

Chaque année, dans les Comités Sociaux et Economiques, la direction a l'obligation de fournir aux représentant·es du personnel des informations sur l'emploi, les effectifs, l'évolution de l'emploi et des qualifications, le bilan sur le temps de travail, les heures supplémentaires, le temps partiel et les congés, ... Voici une première analyse de notre organisation syndicale.

A SNCF Voyages :

La direction a vite fait table rase des efforts consentis par les cheminot·es durant la crise sanitaire ; oscillant entre autocongratulations des « résultats business » (chiffre CA, régularité) et plan macabre d'une casse sociale orchestrée. Concernant **le volet emploi/effectifs** :

- Entre 2018 et 2019 l'effectif a baissé de 4% sur l'axe (soit environ 240 agents en moins). Les suppressions sur l'ESV TGV RA se comptent au nombre de 40 agents en moins. On assiste ainsi à une explosion de départs et pas seulement en retraite

Le taux de turn-over des agents au sein de l'axe est très important, ainsi entre 2017 et 2019 l'effectif a baissé d'au moins 5% chez les ASCT est de 8% à la vente. **Concernant l'absentéisme**, les jours de maladie sont en pleine explosion avec une moyenne de 28 jours par an pour les sédentaires et roulants de l'axe, ce chiffre monte à 31 jours si on additionne les accidents du travail. Cela représente 10% de l'effectif total soit environ 600 équivalents temps plein (sur un effectif total de 6000 agents).

A TER AURA

Les effectifs sont désormais de 5 517 agents contre 5 758 en 2017. Le collège Exécution représente 61 % des effectifs, le collège Maîtrise 23,5 % et le collège Cadre 15,5 %. L'année 2019 enregistre 234 cessations de fonction. Les départs pour démissions, départs volontaires augmentent en valeur absolue : 46 démissions, 32 départs volontaires, 32 licenciements, 9 ruptures conventionnelles et 5 réformes. **Les démissions ne cessent d'augmenter, la DRH devrait se remettre en cause !**

L'année 2019 se caractérise par une chute du nombre de recrutements avec une baisse de 50 % en deux ans, pour atteindre le nombre de 129 en 2019. Le TER continue à employer un nombre important de CDD et d'intérimaires qui comblent les besoins en constituant des emplois précaires. La variable d'ajustement qu'est l'intérim, reste trop importante sur le périmètre de notre CSE. Pour preuve, le montant versé aux Entreprises de Travail Temporaires dépasse les 3,6 Millions d'Euros.

A Réseau

Depuis 2016, seul l'effectif Exécution diminue (elle passe de 41,2% à 39,3%), la Maîtrise reste première catégorie socioprofessionnelle et les Cadres progressent le plus vite.

En 2019, il y a eu, sur la zone Sud Est, **81 démissions qui sont fortement concentrées sur Infralog Alpes** : « une question d'attractivité » avec la Suisse selon la direction. A l'EIC Alpes, il y a eu 29 départs de l'entreprise pour 34 embauches. A l'Infrapôle Alpes, le solde est seulement de 3 avec 57 entrées et 54 sorties sur l'Etablissement.

L'intérim représente en moyenne 136 emplois temps plein sur l'année (contre 201 en 2018). Le coût total de l'intérim augmente ainsi de 2 k€ et le coût unitaire ETP double presque (+46%). La ré internalisation des emplois à l'Équipement est plus que jamais nécessaire aussi bien d'un point de vue économique, qu'organisationnel et humain. A souligner que les cheminot·es contractuels à l'Annexe C rattachés à l'EIC Alpes font partie des moins payés de la zone Sud Est.

Les brèves de l'Echo du SUD

La direction accentue le cloisonnement TGV/TER même pour les billets.

Depuis le 29 septembre 2020, les agents RCAD ne peuvent plus vendre un billet de bout-en-bout sur un trajet avec correspondance TER pour la région SUD. Cette mesure s'applique également aux commerciaux hors région SUD.

La conséquence directe est une augmentation du prix des billets puisque la dégressivité tarifaire ne sera plus applicable pour les voyageurs. Cela impliquera une gestion de la conflictualité plus importante entre les agents et les voyageurs/ses.

Cette séparation d'activité défendue par tous les patrons est une absurdité totale !

Un air de déjà vu...

Localement la direction de l'ESV TGV annonce la création d'ici la fin de l'année d'une « résidence multi-métiers voyages » d'abord à Chambéry qui regroupera Train, Vente et traction et la création d'une seconde résidence à Grenoble en avril 2021. Cela ressemblerait à s'y méprendre à la création des directions de ligne (DDL Alpes, DDL Lex, DDL Krono...). Polyvalence, casse des métiers et des passerelles, dégradations des conditions de travail, ... demandez le programme !

COVID-19

Face à la situation qui se dégrade par rapport à la circulation de la Covid 19, le syndicat SUD-Rail a exigé auprès des directions voyageuses de réunir une commission Santé et Travail pour mettre en œuvre des mesures de prévention supplémentaires. **Ce n'est pas gagné mais on ne lâchera rien !**

Fret ferroviaire : relance ou hécatombe ?

Si on écoutait le gouvernement et qu'on le croyait, nous n'aurions aucun doute sur l'avenir du Fret ferroviaire et sur la pérennité de l'opérateur historique : FRET SNCF SAS.

Nous y sommes habitués depuis des années, mais entre le discours des politiques et la réalité de leurs actes, il y a un fossé qui ne cesse de se creuser à mesure que leurs mensonges s'accumulent ! Alors, oui, c'est vrai, le secteur du Fret va être saupoudré de quelques dizaines millions d'euros dans les mois à venir. Oui aussi, le prix des péages à destination de Réseau va baisser (en mettant sous le tapis le financement et l'équilibre financier de cette SA...) pour toutes les circulations de Fret.

Ce n'est pas un plan de relance, mais une rustine !

Derrière ces beaux engagements, les faits sont là : par exemple, le site de Gevrey (Dijon) va « bénéficier » de 40 millions pour « moderniser son site ». En réalité, ce sont 40 millions dépensés pour détruire 25 de la centaine de voies de service de ce site stratégique ! Le développement par la destruction de l'outil de travail, fallait oser !

Alors qu'aucun opérateur de Fret ne gagne d'argent en France et que l'ouverture à la concurrence est un fiasco absolu (ça devait dynamiser le marché et non pas l'atrophier comme on le voit maintenant...), FRET SAS ne retient aucune leçon de ses erreurs passées et veut aller encore plus loin dans la destruction de ses moyens de production les plus irremplaçables : les cheminots et en particulier ceux du terrain et de la production opérationnelle.

Il ne reste plus que 5 500 agents au FRET, et les patrons évoquent la possibilité d'en supprimer encore plus de 1 000 sur l'année 2021, dont une centaine d'ADC TB, ce qui démontre les fausses ambitions de développement. Tous les moyens seront bons pour supprimer des postes : digitalisation forcée, chantage à la charge, recours à l'individualisme, concurrence entre sites, incitation aux mutations et à la démission... Ne tombons pas dans leurs pièges !

Les cheminotes et du FRET ferroviaire public ont démontré leur engagement et leur utilité en temps de crise. Ils et elles font partie de la solution dans un monde d'après plus humain et plus respectueux de l'environnement. Supprimer encore des voies de service et des emplois utiles et indispensables à la production ressemble de plus en plus ouvertement à un sabotage organisé par le gouvernement et la complice Direction SNCF.

C'est pourquoi la fédération des syndicats SUD-Rail, invitent tous les cheminots à se rassembler le **Mardi 24 Novembre 2020 devant la gare de Metz** pour faire entendre à la direction que ce sabotage est fini.



Un autre chemin de fer est possible, à nous de le (re)construire !

Les brèves de l'Echo du SUD

Du côté du technicentre Aura

La réserve existe dans quelques métiers, mais pas à la filière Matériel. La direction est très intéressée de l'instaurer et ce n'est pas pour rien !

Selon la SNCF, les réservistes suite à l'accord du temps de travail signé par la CFDT et l'UNSA n'ont plus que 30 repos doubles par an, et des conditions d'utilisation peu intéressantes.

La direction semble vouloir passer en force alors que SUD-Rail est prêt à négocier ! Qu'elle réfléchisse bien si elle ne veut pas connaître une situation conflictuelle.

A la SUGE, les missions "STOP COVID", un désir de répression !

Les équipes SUGE passent désormais une grande partie de leurs journées, à faire régner l'ordre du masque en dressant des PV pour « non port du masque ». Qui peut se réjouir de réduire leurs prérogatives à une telle mission ?

Pendant ce temps, de nombreuses agressions sont relevées, de nombreux usagers et agents sont livrés à eux-mêmes... La SUGE doit impérativement revenir à sa mission première qui est de sécuriser les trains et des gares, et d'assurer une présence maximale auprès de l'ensemble des travailleuses du rail et des voyageuses.

Commission économique SNCF Voyages

Le 02 octobre s'est déroulée la Commission Économique de l'axe TGV SE. Pour l'année 2021, la direction prévoyait de réduire de 3% la charge de travail mais à cause du Covid-19 elle va faire plus. Concernant la vente, la direction ne souhaite plus de vente au guichet, elle veut mettre en place des îlots libre-service accompagné (LSA).

En décembre, je choisis les candidat.e.s SUD-Rail pour me représenter dans les Conseils d'Administration !

LES PATRONS DIVISENT

DU 4 AU 10 DÉCEMBRE 2020
**ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANT-ES SALARIÉ-ES
AUX QUATRE CONSEILS D'ADMINISTRATION
DU GROUPE SNCF**

ON RESTE GROUPÉ.E.S!

Solidaires Fédération des syndicats de travailleurs du rail / 17 boulevard de la Libération 83200 Saint-Denis / Tél: 04 79 96 20 73 / federat@solidaires.fr

www.sudrail.fr

SUD-Rail Syndicat C.A. SNCF / C.A. Réseau / C.A. Voyageurs / C.A. Fret

Egalités Femmes - Hommes : la direction Réseau Sud-Est est au point mort !

La consultation du CSE sur le bloc 3 touche plus particulièrement les cheminots dans leur quotidien car au travers de ce prisme des sujets important sur les salaires, l'emploi, la formation, l'égalité professionnelle sont évoqués. Dans ce méandre d'information souvent erronées voir manquantes, la direction pense pouvoir faire passer des vessies pour des lanternes et obtenir une validation du CSE.

En effet, la direction afin de tenir le quota de personnel féminin au sein du CSE (*respect de leur engagement sur l'égalité professionnelle*) a faussé les chiffres en y intégrant dans les effectifs, les alternantes, stagiaires et intérimaires. Or seul les cheminotes au statut ou contractuelles doivent être répertoriées.

SUD-Rail, syndicat de lutte et de transformation sociale mettra tout en œuvre pour que le travail des femmes soit reconnu autant que celui des hommes ; car les différences de traitement sont abyssales :

- **13.7 %** des femmes sont contractualisées contre **9.2%** pour les hommes, 1 femme sur 8 est donc contractuelle.
- Le volume de formation des femmes représente **7.9 % du volume de formation totale**, cela devient donc pour elles très compliqué d'évoluer.
- **21.3 %** des femmes travaillent à temps partiel contre seulement **4.1 %** chez les hommes. La différence de salaires se fait ressentir et ainsi réduit l'autonomie financière de la femme dans le couple.
- Quant à la différence de salaire cela reste toujours l'omerta...

Le syndicat SUD-Rail exige que la direction garantisse l'égalité dans les parcours professionnels et dans sa politique de rémunération, conformément à la loi en vigueur, et ceci à tous les niveaux de l'entreprise.

Les représentant.e.s du personnel de SUD-Rail Alpes

TER AURA

Stéphanie Delachaume (Trains - Chambéry)
Stéphanie Colpin (Gare - Grenoble)
Cédrick Borgey (DR - Chambéry)
Rémi Castanet (Traction - Chambéry)
Morad Dellali (Trains - Chambéry)
Florian Leiria (Matériel - Chambéry)
Philippe Gauthier (Traction - Annemasse)
Pascal Villibord (Traction Chambéry)

SNCF Voyages

Anasse Bouallali (Chambéry)

FRET

Frédéric Fortuna (Maurienne)
Guillaume Morel (Ambérieu)

Réseau Sud-Est

Pierre-Yves Miribel (EIC - Isère)
Mathieu Velte (EIC - Savoie)
Ludovic Pereira (Equipement Savoie)

Conseil d'Administration SNCF

Julien Troccaz (ESV Alpes)

Le syndicat de la région le plus représenté !